

Cette rentrée 2016 accueille une nouvelle génération d'élèves : celle qui, suite au décret du 20 novembre 2014, ne comporte quasiment plus aucun « redoublant(e) », de la primaire à la terminale. Désormais, les enseignants ne peuvent plus demander le redoublement d'un élève, même s'il a 5 de moyenne générale et/ou qu'il est absentéiste notoire. Seuls les parents peuvent décider son « maintien ».

Le passage des élèves dans la classe supérieure était déjà devenu quasiment systématique. On vient de supprimer les derniers redoublements et réorientations possibles en fin de troisième et de seconde... Les élèves seraient donc de plus en plus compétents ? Là n'est pas la question... Ce qui compte, c'est la « gestion des flux ». Car telle est, malheureusement, l'expression qu'on emploie en langage de ministère, depuis 25 ans, pour parler du passage ou du redoublement des élèves.

L'augmentation du nombre de bacheliers prouve-t-elle la réussite d'une telle politique ? Les correcteurs du bac le savent bien : ces résultats sont obtenus trop souvent au prix de consignes d'indulgence, de moyennes générales fixées à l'avance, de barèmes au-delà de 20. Mais ces trucages ne résistent pas au verdict de la 1<sup>re</sup> année d'université : plus de 40 % d'étudiants abandonnent l'université sans diplôme. Les résultats des enquêtes du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves de 2012 (PISA) ne plaident pas pour notre système, au contraire. L'article du *Monde* du 10 février 2015 indique que « 95 000 élèves de 15 ans sont trop faibles pour trouver leur place dans la société ». Quant aux carences en lecture à l'entrée en 6<sup>e</sup>, le constat de l'échec d'une grande partie des élèves est maintenant unanime.

Mais la ministre de l'éducation nationale, comme ses prédécesseurs, pointe le coupable : « Cela fait des années qu'il est avéré que le redoublement est assez inefficace pédagogiquement parlant, qu'il est démotivant pour les élèves et par ailleurs qu'il est coûteux ». C'est donc le redoublement qui était responsable des difficultés des élèves, pas l'inverse ! On accuse aussi le redoublement de nuire à l'estime de soi. Il suffit pourtant d'ouvrir les yeux : des élèves de plus en plus nombreux (ceux qu'on a laissés passer au nom de la gestion des « flux ») sont de plus en plus gênés et complexés par leurs lacunes et leurs difficultés à s'exprimer ou à comprendre un texte simple.

En faisant sauter ces derniers verrous, on aggrave bien évidemment la « démotivation » des élèves qui, même sans les bases nécessaires, sont certains de passer dans la classe supérieure. Quant aux « bons élèves » travailleront-ils aussi sérieusement en sachant que pour d'autres cela ne semble pas impératif ?

Parallèlement, les heures en petits groupes diminuent de réforme en réforme. Les classes sont de plus en plus chargées. Les heures d'accompagnement « personnalisé » en maths, en français... ont été mises en place au détriment de l'horaire global par matière et souvent, avec 30 élèves par classe... C'est ainsi qu'on prétend donner leurs chances à tous !

Ceci dit, rassurons-nous : il reste les lycées publics bien cotés où un tri est fait à l'entrée en seconde, et des écoles privées. Voici pour l'égalité des chances... Quant au bac, la prochaine étape a été annoncée le 12 juillet dernier par la ministre dans un entretien accordé aux Échos : « simplifier le bac » car « trop d'épreuves, trop d'options ».

Soyons sérieux, l'enjeu est de taille. Si on veut une école où savoir s'exprimer, comprendre, raisonner ne soit pas des compétences réservées à une élite, n'est-il pas essentiel de redonner du sens à l'école afin que celle-ci soit réellement démocratique ? Pour cela, il est urgent de rompre avec la vision comptable à court terme et d'investir dans la formation des citoyens de notre démocratie - dont une des fondations essentielles est, personne ne le conteste, l'école. Investir, donc, dans une école qui aide tous les enfants à progresser réellement, grâce à des exigences, une évaluation sans trucage des connaissances et des compétences, une revalorisation de l'enseignement professionnel, des effectifs réduits et des moyens suffisants.

**Simone Piffaretti**, professeur de lettres, Lycée Louis Armand, Nogent-sur-Marne.

**Philippe Claudel**, ancien redoublant de la classe de 1<sup>re</sup>, agrégé de Lettres modernes, docteur ès Lettres, maître de conférences en littérature et anthropologie culturelle, écrivain, réalisateur, académicien Goncourt.

**Marie Desplechin**, écrivain, journaliste.

**Philippe Adrien**, metteur en scène, directeur du Théâtre de la Tempête, Paris.

**Eddie Chignara**, comédien.